

Trois Étapes Pour Une Protection Rentable Des Habitations Contre Les Inondations

Étape 1: Entretenez les lieux au moins deux fois par année, (travaux pour zéro \$)

1.1) Enlever les débris de l'égout pluvial le plus proche de et de fossé et du ponceau

1.2) Nettoyer les gouttières

1.3) Vérifier s'il y a des fuites dans la plomberie, les accessoires et les appareils électroménagers

1.4) Tester la pompe de puisard

1.5) Nettoyer le clapet antiretour

Étape 2 : Effectuez des mises à niveau simples, (travaux pour moins de 250 \$)

2.1) Installer des puits de fenêtre avec des margelles a au moins 10 à 15 centimètres du sol et des couvercles (lorsque les exigences en matière d'évacuation en cas d'incendie le permettent)

2.2) Débrancher les descentes pluviales, boucher les drains de fondation et prolonger les descentes pluviales et les tuyaux d'évacuation des puisards pour diriger l'eau a aux deux mètres des fondations

2.3) Entreposer les objets de valeur et les matières dangereuses dans des contenants étanches et sécuriser les réservoirs de carburant

2.4) Enlever les obstructions as drain du plancher

2.5) Installer et entretenir des alarmes d'inondation

Étape 3 : Effectuez des mises à niveau plus complexes, (engagez un entrepreneur pour les travaux de plus de 250 \$)

3.1) Installer un jardin de pluie pour recueillir les eaux pluviales (au moins cinq mètres de la fondation)

3.2) Convertir les zones pavées en zones végétalisées qui absorbent plus d'eau et moins de chaleur

3.3) Corriger le nivellement pour diriger l'eau a au moins deux mètres des fondations

3.4) Installer un clapet antiretour d'eau

3.5) Installer une pompe de puisard de secours et une batterie

Pour des ressources supplémentaires à www.centreintactadaptationclimat.ca